

## Compte rendu du CE du 28 juin 2007

### **Pôles de compétitivité**

M.Laturelle a fait un rappel et un point sur les pôles de compétitivité (projet innovant, sur un territoire donné, dans une démarche partenariale entre plusieurs entreprises ou centre de recherches, du genre « Silicon Valley »). Sur les 6 pôles mondiaux retenus, SPS est en particulier partie prenante dans « Aéronautique, Espace, Systèmes embarqués », gouverné par l'association : Aerospace Valley (régions Aquitaine et Midi-Pyrénées). Les pôles bénéficient du soutien financier de l'Etat, a priori sur 10 ans, et bien que les ressources soient non négligeables elles semblent insuffisantes vis-à-vis de l'ambition initiale (engager 3% du PIB en R&D, dont 1% venant des industriels et des collectivités territoriales). Pour obtenir ces aides SPS est tenue de se rapprocher des PME et des laboratoires publics. Trois projets sont en cours (NACOMAT, ARCOCE et le Pôle Propulsion Propre labellisé) et d'autres qui étaient en attente viennent d'être débloqués par DGA. Ces sujets sont importants pour notre avenir, nous espérons que SPS met aussi les moyens nécessaires.

### **ESOPE**

Il s'agit d'un projet « Espace » où la présence de SPS (dans le cadre de la propulsion solide) est affirmée (1 à 2M€ avec 6 partenaires).

### **Accident CAEPE**

Les suites de l'accident où la remorque a été endommagée consistent à renforcer les formations (tous les 3mois) et à suspendre le contrôle intégré jusqu'à nouvel ordre. La direction veut aussi identifier les risques similaires sur d'autres postes au CAEPE. Nous avons rappelé que le manque d'effectif est pour beaucoup dans cet accident. Que les salariés (souvent nouveaux ou/et en contrats précaires) n'osent pas faire valoir ou ne connaissent pas le droit de retrait devant une telle situation. Quoiqu'en dise la direction, nous savons très bien que chaque salarié craint d'être sanctionné s'il ose refuser d'accomplir le travail demandé. La direction s'engage à aller jusqu'au bout de l'analyse.

### **Avis sur les rapports du médecin du travail**

Nous avons émis un avis négatif, voté à l'unanimité des élus, compte tenu de l'absence de prise en charge par la direction du facteur stress dans l'entreprise et ceci malgré les différentes enquêtes et l'avis de l'inspection du travail sur le sujet.

### **Avis sur le plan de formation**

L'avis voté est négatif : 6 pour, 3 abstentions (CFDT).

La direction n'a pas atteint ses objectifs (4.32% de la masse salariale au lieu des 4.64% prévus) et surtout l'utilisation du DIF est détournée. On sait que des formations nécessaires au poste de travail sont proposées en DIF par des hiérarchies alors que le DIF doit être avant tout une démarche personnelle. Le manque de temps pour réaliser les formations pendant le temps de travail amène les salariés à accepter de faire en DIF ce qui est du ressort de la formation sur le temps de travail.

### **Avis sur le bilan social**

L'avis voté est négatif : 8 pour, 1 abstention (CGC-FO).

Pour SUD, le poids accru accordé aux résultats économiques va à l'encontre du développement de la recherche et des investissements d'une société qui a besoin de trouver de nouveaux marchés. La diminution des effectifs et l'augmentation de la précarité ne vont pas non plus dans le sens d'une société qui veut se développer. La politique des rémunérations individuelles menée depuis ces dernières années accroît la perte de pouvoir d'achat de nombreux salariés. On note aussi l'augmentation des accidents du travail et des coûts de la non qualité qui nous semble fortement liée à la diminution des effectifs et du manque de formation.

### **AUDIT FPR (Achats)**

La CFDT a choisi le cabinet « FC Consultant » pour auditer le secteur suite à l'arrêt en maladie d'un de leur délégué malmené. Pour SUD le problème a déjà été dénoncé, analysé et les « Achats » ont déjà eu plusieurs audits. Il s'agit aujourd'hui d'agir et non plus de procéder à un énième audit. La direction ne se remet pas en question et les problèmes persistent. En dehors du

fait que le cabinet ait été choisi par la CFDT sans concertation avec les autres organisations syndicales et qu'elle ait obtenu l'accord de la direction (en la personne de notre nouveau pdg M.Engerand qui souhaiterait avancer sur le sujet) SUD persiste à dire que la source du problème est connu et qu'il faut que la direction agisse au lieu de tergiverser.

Le cabinet d'audit nous a fait perdre un temps précieux sur l'ordre du jour de ce CE en présentant une énième méthode d'approche.

#### **Informations mensuelles habituelles**

Effectifs inscrits : 1200 au 31/12/2006 1175 au 31/05/2007 (21 entrées et 46 départs depuis le début l'année). La décroissance se poursuit mais la situation sera vite intenable compte tenu de la charge consolidée et conséquente.

**Bilan des heures supplémentaires** : déjà 8450 heures à fin mai alors que pour toute l'année 2006 nous avons eu 13200 heures supplémentaires.

#### **Régularisation des temps de transit**

Les modalités de remboursement n'ont pas encore été faites.

#### **Avance des frais de mission**

La direction demande aux salariés d'avancer les frais de mission pour gagner sur les frais de dossier. Un changement d'outil de traitement des frais, plus rapide, va quand même permettre de rembourser plus vite les salariés. Sinon, la direction nous « rassure », nous pourrions toujours demander une avance sur salaire pour payer nos frais.

#### **Projet EVREST**

Ce projet, abordé dans le rapport du médecin du travail, serait un nouvelle enquête sur le stress orienté « médecin du travail ». Les élus ont demandé à ce qu'il soit présenté au CE. En fait la direction nous a informé qu'il sera bientôt présenté au CHSCT. A suivre...

#### **Egalité professionnelle Homme/Femme**

Le livret « Bleu Safran » de mai, concernant l'égalité H/F, Mme Castera, DRH Safran, faisait état d'«un plan de modernisation des ressources humaines » et d'«une politique active de promotion des femmes ». Nous avons demandé à notre nouveau DRH, M. Amiens, qu'elle était l'application de ces mesures à SPS. La réponse a été des plus vagues. On comprend bien qu'il ne s'agit encore que de mots et que rien de particulier n'a été décliné dans les entreprises du groupe,

on s'en doutait..

#### **Projet UPA matériaux : aménagement organisation**

Le but de cette nouvelle organisation est de baisser les coûts de production des élastomères en regroupant les ateliers UPE (élastomères) et l'ISOTEX afin d'optimiser la productivité. Les formations des personnels se feront dès le mois d'août et jusqu'à la fin de l'année. Les aménagements des bureaux et de la zone sud UPE commencent dès la mi-juillet. Encore une fois les salariés sont maniés comme des pions, ils iront là où il y aura des besoins, changeant de métier au bon gré de la production. La direction montre son ignorance et son mépris des métiers de l'entreprise. La poly-compétence demande beaucoup de temps d'apprentissage sur ces types de production et de notre point de vue il n'est pas certain que ce soit une bonne chose pour les salariés et l'entreprise.

#### **CHARGE ETUDES**

Aux dires de la direction les difficultés ne s'amplifient pas et le PMT sera respecté. Ce n'est pas le ressenti des salariés compte tenu des problèmes techniques récents. Le pilotage de la charge serait juste « serré ». Nous avons fait remarquer qu'il y avait déjà 8 CDD concentrés à FPTP.

#### **CHARGE PRODUCTION**

MPS 14 par an

P80 1 en 2008 puis 2 par an

TC2 30t (+3t) et 2 postes sont ouverts (en 5x8).

De nombreux CDD et intérimaires sont dans ces secteurs et des départ d'âge sont prévus. L'effectif insuffisant, la perte de savoir-faire, les nombreuses mutations, les changements d'organisation, les salariés précaires et la multiplication des heures supplémentaires vont accroître les difficultés. La direction devra assumer la non qualité et les conséquences de la dégradation des conditions de travail.

#### **Faire ou acheter**

La direction n'a pas voulu faire un point sur ce projet, prétextant la tenue de la commission économique sur le sujet. Nous rappelons que SUD ne souhaite pas être mis devant le fait accompli sur l'externalisation de notre charge et ce n'est la commission économique (comme son nom l'indique elle examine le côté économique) qui nous fera accepter la suppression de certaines productions, de métiers et encore moins de personnel (l'effectif diminue encore !).

**Tél:** 05-56-55-86-14

**Fax:** 05-56-55-89-80

**Site Internet:** <http://perso.wanadoo.fr/sudmetaux33/>

**E-mail:** [sud.metaux33@wanadoo.fr](mailto:sud.metaux33@wanadoo.fr)